



## Resiliation Fibre contrat

-----  
Par Clement1997

Bonsoir/bonjour,

J'ai acheté un appartement dans lequel j'ai fait des travaux pour ensuite y mettre des locataires. Je me suis dit qu'il serait intéressant d'installer la fibre en avance.

J'ai appelé Orange pour faire venir un technicien et prendre un abonnement, en expliquant que j'aimerais 1. l'installation et 2. un abonnement pour la durée des travaux et résilier à l'arrivée du locataire.

Le conseiller orange me dit "ok" et que c'est sans engagement. Je signe le contrat (je fais confiance au conseiller bien sûr ...).

3 mois plus tard (fin des travaux) je veux résilier mon abonnement et on me dit "vous avez un engagement de 12 mois, si vous résilié, vous devez payer 50? + le restant dû = 400?). Alors en effet, je viens de lire entre les lignes et j'ai bien signé avec engagement de 12 mois (à ma grande surprise). En expliquant ma situation au téléphone à Orange, le service client ne veut rien savoir et ne veut pas faire de geste commercial pour me résilier le contrat.

Avez-vous une solution pour résilier ce contrat ?

Je vous remercie d'avance et vous souhaite une excellente soirée/journée :)